

**6 Société et Culture**

**Harcèlement en milieu scolaire/Campagne de sensibilisation de "Cri de cœur"**

**Briser le silence**



"Cri de cœur" entend mettre fin au harcèlement en milieu scolaire.



Les élèves ont été invités à briser le silence pour que cesse ce phénomène.

Photo : R.H.A

Photo : R.H.A

R.H.A  
Libreville/Gabon

**L'ASSOCIATION** Cri de cœur contre le harcèlement en milieu scolaire (CCHS) a marqué une halte hier matin au lycée Lamatsanguine, situé à proximité du stade de l'Amitié, dans la commune d'Akanda. Comme dans les établissements précédemment visités, un seul sujet abordé avec les élèves : le harcèlement en milieu scolaire. Une problématique toujours actuelle et aux conséquences fâcheuses.

La présidente de cette association, Marie-Florentine Ndembet, accompagnée d'un psychologue-clinicien, M. Mabika Kombila, a entretenu sur cette question. Qu'entend-on par harcèlement en milieu scolaire ? Quelle réaction avoir lorsqu'on la subi ? Quelles peuvent en être les conséquences ? Des interrogations largement débattues avec des élèves particulièrement réceptifs. S'essayant à une définition, la présidente de "Cri de cœur" a expliqué aux élèves: « le harcèlement est une forme de violence à ré-

*pétition qui se présente sous des formes diverses. Notamment psychologique, physique, verbale, etc. Précisant qu'elle n'est pas une brimade, d'autant qu'une relation de dominant et de dominé s'installe. Il y a donc un bourreau, qui exerce une pression sur un autre. Être sujet au harcèlement a un impact négatif sur le rendement scolaire, dans le milieu familial, la vie. Certains vont manquer de sommeil, d'autres vont se suicider, manquer d'estime de soi, avoir le repli sur soi-même. Aucun parent ne veut cela pour son enfant.* Après la phase explicative, les élèves ont eu la possi-

bilité de poser toutes les questions en rapport avec le sujet. Des faits leur ont été décrits pour illustrer et surtout montrer l'ampleur du phénomène. Dans sa description du harcèlement, le psychologue a, pour sa part, donné les signes permettant de déceler des pressions sur un enfant. « Il est renfrogné, atteint d'une timidité soudaine, il se terre et est apeuré. A cela s'ajoutent des troubles de sommeil. Il rêve que son bourreau le harcèle. Ce qui constitue un traumatisme.» Cependant, il peut aussi arriver que l'enfant fasse preuve d'une soudaine agi-

tation. M. Kombila exhorte les parents à avoir un regard observateur sur leur progéniture, en vue de pouvoir détecter le moindre signe d'un quelconque traumatisme. Pour briser ce silence et participer à cette lutte au sein de leur établissement et même ailleurs, des conseils pratiques ont été prodigués aux élèves de Lamatsanguine, afin que soit levé le mutisme autour du phénomène, qui n'est pas sans conséquences. En cas de comportement déviant, toute victime doit se rendre immédiatement chez les responsables de

l'établissement. Il a le choix entre le professeur principal, les surveillants, les censeurs, le proviseur ou les services sociaux, afin de les en informer, pour que des sanctions soient prises à l'égard du bourreau. La victime peut également contacter "Cri de cœur", disposé à mettre une équipe pour son suivi psychologique. Les parents sont, par ailleurs, invités à véritablement se pencher sur cette question et suivre cette activité menée par "Cri de cœur" depuis plusieurs mois déjà.

**Santé/Poliomyélite/Suite à une nouvelle épidémie en RDC**

**Les pays voisins appelés à la vigilance**

F.B.E.M  
Libreville/Gabon

**D'APRÈS** un communiqué conjoint de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et du ministère de la Santé de la République démocratique du Congo (RDC) datant du lundi 19 février en cours, une épidémie de poliovirus de type 2 (cPV2) sévit actuellement dans ce pays d'Afrique centrale. Elle a déjà causé la paralysie de vingt et un enfants. Il n'en fallait pas plus pour que le gouvernement congolais déclare l'urgence de santé publique de portée nationale, conformément aux orientations en la matière. Mais le communiqué ne s'arrête pas là. Il interpelle sur le fait que ces souches virales sont "circulantes" et que ledit virus "peut aller jusqu'à toucher les pays voisins de la région, voire les pays lointains du monde, à cause du trafic international intense". Une précision qui prend un sens particulier pour un pays comme le Gabon qui affiche le label "pays libre de polio" depuis décembre dernier. Il faut préciser, en ce qui



Photo : Abel Eyeghe Etoke

concerne la RDC, que le Comité de certification pour l'Afrique (CRCA) l'avait déclarée en 2015, comme "pays ayant interrompu la circulation du poliovirus sauvage", après 6 ans sans nouveau cas. Malheureusement, l'épidémie en cours

s'est déclenchée dans des communautés où les enfants n'étaient pas vaccinés ou l'étaient insuffisamment avec le vaccin oral contre la polio. La faute "au refus des parents de faire vacciner leurs enfants pour des convictions

religieuses, et à l'accès limité au service de santé pour les populations", a-t-on appris auprès de l'OMS Afrique. Cette actualité devrait plus que jamais mettre le monde médical gabonais, comme la population d'ail-

**Quoique libéré de la polio, le Gabon est appelé à la vigilance et à la consolidation des acquis, pour éviter toute résurgence de la maladie.**

leurs, en alerte, c'est-à-dire sur la même longueur d'onde que la ministre d'Etat à la Santé, Denise Mekam'ne Edzidzie, laquelle appelait, au moment de la certification, à la consolidation de cet acquis et à la poursuite des efforts. « Sans triomphalisme, ni autosatisfaction, il importe de rappeler l'intérêt que nous avons à pérenniser notre engagement commun... Cette responsabilité est aussi celle des familles qui doivent continuer de faire vacciner les enfants et éviter une résurgence de cette maladie », avait-elle alors déclaré.

**Erratum**

L'apostrophe était de trop. Dans notre édition d'hier, nous avons mal orthographié, dans ses détails, le nom du directeur général de Gabon Telecom. Dans l'article sur la clôture de la super tombola organisée par l'opérateur de téléphonie, en page 6, il fallait lire Abderahim **Koumaa** plutôt que Kouma'a, comme écrit. Toutes nos excuses au principal concerné et à nos lecteurs.